PRINCIPES D'ENGAGEMENT DU DBG-OSC

Le Département du Budget et de la Gestion et les Organisations de la Société Civile (OSC) adoptent par la présente les Principes d'Engagement Constructif suivants pour un développement national durable et équitable par le biais de réformes dans la gestion des dépenses publiques :

Transparence - garantir aux deux parties, ainsi qu'au grand public, **l'accès facile et en temps** au informations/données pertinentes et vérifiées, sous réserve des limites fixées par la loi ;

Responsabilisation - respecter les politiques, les normes et les lignes directrices d'engagement qui peuvent faire l'objet d'un accord et respecter les engagements ;

Intégrité -; adhérer aux normes morales et professionnelles dans l'accomplissement de nos engagements

Partenariat - coopérer et partager les responsabilités pour s'assurer que les objectifs de la mission sont atteints ;

Consultation et responsabilisation mutuelle - améliorer le partage des connaissances et la poursuite du dialogue ;

Respect des processus internes - comprendre et respecter les limites imposées par les parties prenantes en ce qui concerne la nature de l'information à divulguer et l'étendue de la participation en fonction des limites imposées par les institutions et la loi ;

Durabilité - assurer un engagement continu en instaurant des politiques et des mécanismes opérationnels progressifs qui favoriseront un environnement de confiance mutuelle ; et

Intérêt national - prioriser le bien-être national avant les intérêts des organisations ou des individus.

Adopté ce 3^{ème} jour de Septembre 2010 au bâtiment DBM II, rue General Solano, San Miguel, Manille.